

NVS en 2016

Naturärzte Vereinigung Schweiz
Association Suisse en Naturopathie
Associazione Svizzera di Naturopatia





Une couronne épanouie, des racines vigoureuses

Politique, service et communauté. Nos réflexions sur le thème directeur de ce rapport annuel reposaient sur ces trois piliers. Donner de ces piliers une image picturale est relativement facile. Les piliers sont les éléments porteurs qui soutiennent un grand édifice, paraissant tantôt puissants, tantôt filigranés et fragiles. Bien que cette symbolique corresponde fondamentalement à la NVS, elle n'était pas assez forte à nos yeux.

Nous avons donc développé, à partir de l'image des trois piliers, celle de trois troncs se fondant en un arbre que vous pouvez contempler en couverture de ce rapport annuel. Il symbolise les racines, la force, la croissance ... mais aussi le changement et l'adaptation. L'arbre au triple tronc est coiffé d'une couronne imposante qui protège, nourrit et donne des forces. Les racines vigoureuses représentent les valeurs communes, partagées par tous les naturopathes et thérapeutes complémentaires, le tronc incarne l'artère vitale qui transporte la sève des racines vers la couronne, d'où elle reviendra nourrir les autres parties de l'arbre: les organes, le comité et le secrétariat de l'association (en deux mots: votre NVS).

L'arbre subit des changements au rythme des ans et des saisons, il doit souvent s'adapter à de nouvelles conditions de l'environnement. Il doit surmonter les attaques des ravageurs, ainsi que les rudesses du climat. Quand un arbre meurt ou est abattu, l'événement est directement ressenti par les arbres du groupe dont il fait partie.

Votre NVS est un arbre fort et vigoureux. Nourri de sa sève pulsée au rythme des saisons, l'arbre est solidement ancré en terre et brave les tempêtes grâce à la ténacité de ses racines. C'est sous son toit que vous êtes, chères lectrices, chers lecteurs, réunis aujourd'hui. Tirez-en toute la force et l'énergie que vous pourrez – votre arbre ne vous lâchera pas!

Caroline Büchel
directrice



Sommaire

Rapport de la présidente

En mouvement, mais bien enraciné 6

Dossier «Politique»

Effets des diplômes sur la politique professionnelle des cantons 8

L'année politique au niveau fédéral 9

Soins intégrés au niveau régional 10

Dossier «Communauté»

Informations précieuses dans une ambiance conviviale

L'union fait la force 12

«Résotto alla ticinese» 13

Dossier «Services»

De l'association à l'organisation prestataire de services 14

Journées de conseil sur la prévoyance individuelle 16

Le label de qualité SPAK en 2016

L'inspecteur-chef de la SPAK à l'heure du bilan – Remerciements 17

Deux figures marquantes font leurs adieux

Yvonne Meier: Adieu, heureuse retraite – et merci pour tout! 18

Christian Vogel: un président fait ses adieux 19

La NVS à Herisau nous communique

Situation financière et future identité visuelle de la NVS 20

Personnel

Composition du comité et des commissions de la NVS 22

En mouvement, mais bien enraciné

2016 a été une année de changements – pour la NVS, mais aussi pour moi.

Le coup d'envoi a été donné lors de l'assemblée générale en avril 2016 à Soleure, avec mon élection à l'unanimité à la présidence de la NVS. Le 1er mai, Christian Vogel m'a cédé les fonctions qu'il avait exercées pendant les neuf dernières années. C'est avec beaucoup de motivation et de confiance que j'ai assumé cette mission exigeante et du plus haut intérêt. En tant que présidente de la NVS, je veux continuer à m'investir pour le positionnement nos deux nouvelles professions dans le système de santé, par-delà les frontières linguistiques et régionales et les limites entre disciplines et méthodes.

Communauté

En avril 2016, la NVS s'est également offert un nouveau vice-président en la personne de Fabian Furrer, qui représente souverainement la NVS en Suisse italienne depuis de nombreuses années

J'assume moi-même la représentation en Suisse romande depuis début 2016. Des visites d'écoles, des inspections de cabinets et une assistance aux membres romands pour d'éventuelles questions professionnelles d'ordre plus général sont également prévues pour cette année. Je me réjouis particulièrement de faire personnellement connaissance de nombreux membres à cette occasion. Je suis aussi très heureuse de me savoir aidée dans ma mission par notre nouveau bureau de Suisse romande depuis début 2017.

«**Nous sommes très conscients qu'être une association professionnelle active au niveau national est un privilège.**»

C'est pourquoi nous continuerons de renforcer nos liens dans toutes les régions du pays, grâce notamment à nos tournées d'information annuelles qui nous permettent des contacts et des échanges avec nos membres.

En 2016, la communauté de la NVS a eu le privilège de voir à nouveau grossir ses effectifs et de tout préparer pour accueillir l'«Association professionnelle suisse d'Audio-Psycho-Phonologie selon A. Tomatis», une association de méthodes qui cherchait pour ses

membres une nouvelle structure dans un cadre plus grand qui lui donne plus de poids. Quand la NVS a su qu'elle pouvait offrir les infrastructures et conditions-cadres souhaitées, on s'est rapidement mis d'accord sur les conditions de passage. Les phonologues feront aussi partie de la NVS dès début 2017.

Services

Notre but est de continuer d'assurer, sous une même structure faîtière, un service qui donne satisfaction à tous les professionnels de la naturopathie et nous voulons lui donner davantage de visibilité pour les deux professions. Ce message doit être communiqué non seulement à l'interne, mais aussi dans l'image que nous donnons de nous à l'externe, par exemple le logo et le site web.

C'était l'une des raisons pour lesquelles nous avons adapté le logo NVS vert bien connu en lui ajoutant une mention qui reflète l'importance de la naturopathie et de la thérapie complémentaire pour la NVS. Le site web aussi a été profondément remanié, adapté aux (nouveaux) besoins et revêtira une présentation entièrement nouvelle dès ce printemps.

La NVS a également élaboré en 2016 un concept de services élargi pour renforcer encore le profil de l'association en tant que prestataire de services pour nos membres. Le groupe de projets de la NVS et l'accompagnateur externe du projet ont travaillé intensément dans des workshops à la définition des principes, de l'organisation et des priorités à observer dans la mise en place de l'offre de prestations de service. Des premières mesures et une présentation détaillée des attraits du nouveau paquet pourront vous être communiquées dès le milieu de l'année 2017.

Fort de ses connaissances, Christian Vogel a toujours été un compagnon, un allié et un conseiller indéfectible dans tout ce que nous avons entrepris. Heureusement, car l'année a été mouvementée et marquée de nombreux changements. Les changements ne sont pas faciles à gérer, ni pour vous en tant que membres, ni pour nous au comité et dans l'équipe administrative. Malgré cela, je peux dire avec fierté que grâce à notre équipe de choc, nous avons su avec brio venir à bout de situations délicates et qu'avec vous tous, nous saurons certainement relever les défis qui nous attendent et atteindre nos objectifs.



Beauté, renouveau et éphémérité

Ce que symbolise la fleur de cerisier dans la culture japonaise.

Politique

Le tout premier examen professionnel supérieur pour thérapeutes complémentaires a permis d'atteindre deux autres objectifs importants dans la politique professionnelle; puisque grâce à cela certains étudiants de la filière appelée «passerelle» ont également obtenu le diplôme fédéral.

Mon activité d'experte aux examens est pour moi l'une des tâches les plus intéressantes en plus de ma fonction de Présidente de la NVS, de ma présence dans les organismes responsables, des inspections de cabinets et de ma propre consultation. Ainsi, par exemple, j'ai vécu directement les problèmes auxquels étaient confrontés les candidats à l'examen – et pu m'inspirer de cette expérience dans d'autres domaines.

Un autre événement très réjouissant dans le domaine de la thérapie complémentaire est la reconnaissance de la réflexothérapie par l'identification de méthodes. La contribution de la NVS à ce succès a été décisive, tant sur le plan personnel que financier. Nous remercions cordialement ses représentants, Susi Furer et Christian Vogel, de leur engagement pour cette cause.

La reconnaissance de la réflexothérapie donnera un nouvel attrait à cette méthode, notamment dans l'optique de sa future reconnaissance par les assureurs-maladie.

Le Tarif 590 nous a créé de gros problèmes, car il a été mis en pratique par un groupe de grands assureurs-maladie avec une rapidité qui nous a surpris.

Dans une réunion historique, toutes les organisations concernées du monde du travail, les assureurs-maladie et tous les centres d'enregistrement se sont retrouvés pour la première fois autour d'une table et se sont efforcés de rechercher la solution la

plus viable et la plus praticable pour tous en dépit d'intérêts pas toujours convergents.

Le résultat est le Tarif 590 qui entre en vigueur au 1^{er} janvier 2017, assorti d'une période de transition et de test d'une année.

« Dans une réunion historique, toutes les concernés se sont retrouvés pour la première fois autour d'une table. »

Un enjeu important pour moi à un échelon supérieur a été l'adhésion de la NVS au réseau «Alliance pour la santé en Suisse». Cette association, qui s'est constituée cette année, s'implique activement pour la promotion de la santé en Suisse. Grâce à l'Alliance, qui y contribue avec la FedMedCom, la NVS est bien représentée dans l'arène politique.

La NVS est donc parée au mieux pour l'avenir à tous les niveaux et nous nous réjouissons de continuer à vous être utiles.



Janine Breetz, présidente de la NVS

Effets des diplômes sur la politique professionnelle des cantons

Lukas Widmer est juriste et était responsable de la révision totale récente de la loi sur la santé dans le canton d'Obwald. Il est maintenant chargé de la même mission au Département de l'Intérieur du canton de Soleure.

L'introduction des diplômes fédéraux ayant aussi des conséquences sur la pratique cantonale d'octroi des autorisations, nous lui avons demandé son point de vue.

Que signifient les deux nouveaux diplômes fédéraux de naturopathe et de thérapeute complémentaire pour les cantons et pour l'obtention d'une autorisation de pratique professionnelle par les thérapeutes ?

Cela signifie qu'il existe désormais pour ces deux professions des standards de formation uniformes pour toute la Suisse sur lesquels les autorités sanitaires peuvent se baser avec confiance. Les diplômes nouvellement créés simplifient l'évaluation des critères de qualification à l'exercice de ces deux professions, une tâche qui demandait auparavant un travail considérable de la part des autorités (p. ex. pour la vérification du nombre minimum d'heures de formation accomplies).

En conséquence, les cantons devraient à l'avenir délivrer sans exception des autorisations de pratiquer aux titulaires de ces deux professions, d'autant plus que les naturopathes avec diplôme fédéral figurent déjà dans l'«Accord inter-cantonal sur la reconnaissance des diplômes de fin d'études».

Il est clair aussi qu'une telle autorisation implique pour les titulaires de ces diplômes fédéraux une revalorisation supplémentaire et une reconnaissance formelle de leur activité et peut leur apporter un certain avantage compétitif, une autorisation valable de pratiquer étant un gage de qualité pour de nombreux patients.

Comment voyez-vous l'avenir professionnel des thérapeutes qui ne possèdent pas de diplôme fédéral ?

Pour les thérapeutes sans diplôme fédéral, le contrôle des connaissances professionnelles nécessaires pourra, selon le cas, être compliqué et imposer un

travail considérable aux autorités compétentes pour l'octroi de l'autorisation. Ces dernières pourront donc être tentées de ne pas délivrer de nouvelle autorisation de pratiquer, mais de soumettre les activités concernées à l'obligation de renseigner et d'annoncer.

Certaines lois cantonales sur la santé prévoient des périodes transitoires généreuses durant lesquelles les autorisations de pratique professionnelle déjà délivrées dans le domaine de la naturopathie sont toujours réputées valables. Certains cantons accordent la protection des droits acquis aux autorisations déjà octroyées.

Il convient toutefois de relativiser ce qui a été dit: il est clair qu'un(e) thérapeute peut jouir d'une haute considération en raison de ses compétences et être très apprécié(e) et estimé(e) de ses patient(e)s même sans posséder de diplôme fédéral.

Que pouvez-vous nous dire au sujet de la remise de médicaments par des naturopathes avec diplôme fédéral ?

La réponse à cette question se trouve dans les dispositions des articles 24 à 27 de la loi fédérale sur les produits thérapeutiques (LPT).

À mon avis, il en ressort clairement que les thérapeutes titulaires d'un diplôme fédéral se sont vu reconnaître du même coup par la Confédération des compétences plus étendues en matière de médicaments que celles qui pourraient leur être accordées par les cantons. Cela vaut pour la remise de médicaments en vente libre, mais aussi et surtout pour l'utilisation de médicaments soumis à ordonnance.

Interview réalisée par Christian Vogel



Le hêtre, roi de nos forêts

Le hêtre commun (*Fagus sylvatica*) est l'espèce sylvicole par excellence des forêts d'Europe centrale. Particulièrement bien adapté à nos conditions climatiques et à nos sols, il est considéré comme l'une de nos essences forestières les plus importantes dans la perspective du changement climatique.

L'année politique au niveau fédéral

Walter Stüdeli, du cabinet de consultants Köhler, Stüdeli & Partner GmbH, est lobbyiste agréé au Parlement fédéral depuis bientôt 10 ans. On lui doit entre autres le succès de l'initiative «Oui à la médecine complémentaire» et il s'emploie depuis lors, sur mandat de la FEDMEDCOM* et de l'ASMC*, à faire appliquer les exigences de base de l'initiative dans la pratique et sous forme de lois et d'ordonnances. Christian Vogel lui a demandé une brève rétrospective de l'année politique 2016:

«Le glissement à droite du Parlement est perceptible dans les deux chambres. Le ministre de la santé doit affronter de forts vents contraires: le projet de loi sur les produits du tabac a été renvoyé au Conseil fédéral, ce qui revient de facto à renoncer à la protection de l'enfance et de la jeunesse. Quant au concept d'assurance-qualité dans le cadre de la LAMal, le Conseil des États n'est même pas entré en matière.

Nous pouvons nous estimer heureux d'avoir pu mener à terme l'essentiel des tâches législatives durant la dernière législature. Les dispositions législatives concernant les thérapeutes non médecins – comme celles réglementant l'autorisation de pratiquer et la remise de médicaments – sont du ressort des cantons. On attend des associations professionnelles compétentes qu'elles stoppent la vague de libéralisation et trouvent des solutions praticables. Nous savons qu'enfoncer des portes ouvertes n'a – à quelques louables exceptions près – aucun effet auprès des autorités cantonales. Mais l'expérience le montre: notre ténacité finit par payer. »

**FEDMEDCOM Fédération de la médecine complémentaire*

**ASMC Association suisse pour les médicaments de la médecine complémentaire*

« Les sujets «soft» tels que la médecine complémentaire sont difficiles à défendre dans la législature actuelle. »

Soins intégrés au niveau régional

Le Dr méd. Michael Deppeler est un pionnier de la mise en place de réseaux régionaux de soins intégrés. Il a à son actif, en collaboration avec les habitants et les professionnels, la création du réseau «xunds grauholz» dans le canton de Berne.

Cette idée est née de celle du «dialog gesundheit» (dialogue santé) qui vise à favoriser des discussions directes, basées sur des concepts systémiques, entre les patients et les prestataires de santé.

Dr Deppeler, votre réseau est axé sur les soins intégrés interprofessionnels. Sous quels aspects y voyez-vous des possibilités de collaboration avec des naturopathes et des thérapeutes complémentaires ?

La collaboration avec divers professionnels nous intéresse également dans notre réseau xunds grauholz. J'ai moi-même étudié la MTC, j'enseigne au SAKE Zentrum à Berne et vois effectivement le besoin de méthodes complémentaires en coopération avec la médecine officielle.

Les thèmes importants dans ce contexte sont les soins chroniques, les soins palliatifs et le coaching de promotion de la compétence santé. Notre vision serait que le besoin doit venir du patient, qui est le spécialiste de sa propre vie. Dans le dialogue avec les professionnels, il ne faut pas obligatoirement un certificat médical.

« Les processus sont trop minutés et sacrifie l'écoute du patient »

On devrait même aller jusqu'à faire participer directement le/la patient(e) aux colloques avec les professionnels de la santé. Après tout, il ne s'agit pas de nous, ni de nos intérêts et solutions, mais de la personne qui reçoit le traitement.

Je ne peux que souscrire à votre vision systémique de l'approche thérapeutique !

Un autre point important est sans doute le suivi global du patient après sa sortie de l'hôpital. Vous voyez les soins optimaux et intégrés comme un objectif. Que faudrait-il pour le faire aboutir ?

La situation actuelle n'est pas encore satisfaisante. Même la prise de contact avec les médecins de famille ne fonctionne pas toujours comme elle devrait. Les processus sont trop minutés, au point que les aspects globaux, respectivement psychosomatiques se perdent complètement. La médecine fragmentée, c'est-à-dire spécialisée, est au premier plan et sacrifie l'écoute du patient. La médecine naturelle et spécialisée implique des patients fragmentés, qui « doivent apprendre » à s'exprimer de manière fragmentée, pour être entendus ou compris par les spécialistes.

Les traitements de suivi ne sont ni coordonnés, ni harmonisés, une lacune qui tient tout bonnement au fait que ce triage n'est pas facturable.

Qu'en est-il en général de l'approche intégrale dans les cliniques ?

Nous avons des pionniers qui ont développé de nouveaux modèles d'hospitalisation conformes à notre philosophie. L'existence de ces modèles est toutefois liée à la présence de leurs «héros» et il suffit d'une relègue pour qu'ils soient remis en cause et disparaissent, faute d'avoir entretenu et perpétué le «nouveau langage commun».

D'où la nécessité de commencer le travail à la base, au niveau de la formation. Seul le développement de solides réseaux de soins de base permettra l'émergence d'une réflexion axée sur le dialogue et de soins orientés processus auxquels nous aspirons.

Ce n'est qu'en plaçant le patient et le dialogue d'égal à égal au centre de la prise en charge, que nous pourrions renforcer ses compétences de santé.

Tous les mouvements sont nés de besoins fondamentaux. Tout comme le mouvement féministe est parti des femmes, ce mouvement-ci doit partir d'une nouvelle manière de penser dans le domaine de la santé, ainsi que des patients et de la population.

Interview réalisée par Janine Breetz



Le tilleul – fébrifuge et apaisant

Après une guerre ou une épidémie (p. ex. de peste), on avait coutume de planter un «tilleul de la paix». La tisane de fleurs de tilleul est utilisée contre la fièvre et la grippe en médecine populaire.

Informations précieuses dans une ambiance conviviale

Blaise Magnenat est Naturopathe à Lausanne et membre NVS depuis 2001. En tant que participant régulier aux événements NVS, il a immédiatement accepté de partager son expérience avec nous. «Plus de membres et de thérapeutes intéressés devraient participer à l'Info-Tour organisé chaque année, entre septembre et novembre, dans huit villes de Suisse» a-t-il confié à Yvonne Tornare:

«Ces quatre ou cinq dernières années, j'ai participé régulièrement à l'Info-Tour organisé à Lausanne. Le lieu est central et l'horaire du soir choisi pour permettre aux thérapeutes de toute la Romandie de participer aisément. Les informations abordées et les réponses sont intéressantes, utiles et complètent les newsletters régulières. J'apprécie particulièrement l'honnêteté des propos, comme par exemple le flou concernant le diplôme fédéral de Naturopathe, qui régnait encore au moment de la séance.

Opportunité de discussions

De plus c'est à chaque fois un plaisir de retrouver les collègues thérapeutes et d'échanger avec eux au

cours de l'apéritif. Cette occasion permet également de rencontrer et de parler avec la Présidente, la Directrice, ainsi que certains membres du Comité de la NVS.

Ce serait bien, si plus de thérapeutes de Suisse romande participaient à cet événement. Je trouve que la visite vaut le détour.»





L'union fait la force

Pour illustrer le thème de la communauté – l'un de trois piliers de notre politique associative – nous avons interviewé un groupe de travail de l'Association professionnelle suisse d'A.-P.-P. selon A. Tomatis. Les préparatifs à l'adhésion des membres de cette association à la NVS ont été achevés durant l'année 2016. Ils nous en disent davantage ici sur les raisons de leur choix et sur les expériences recueillies au cours de leurs activités.

Qui est l'Association professionnelle suisse d'A.-P.-P. selon A. Tomatis et quelles sont les caractéristiques particulières de votre association

Notre association réunit des audio-psycho-phonologues professionnels formés aux méthodes du Dr A. Tomatis. Nous encourageons nos membres à acquérir de nouvelles formations et à se perfectionner et garantissons leur conformité à nos normes de qualité. L'association encourage aussi la communication entre ses membres en Suisse et à l'étranger. Nous organisons régulièrement des rencontres internationales et avons même créé une filière de formation internationale dans ce cadre. Une autre tâche dont nous nous efforçons de nous acquitter le mieux possible est la représentation des intérêts de nos membres vis-à-vis des assurances et des institutions étatiques. Nous sommes une association petite et néanmoins très active.

Quelles sont les raisons qui vous ont amenés à chercher à rejoindre une plus grande association?

Comme nos critères n'étaient pas conformes aux exigences de l'OrTra TC, nous avons voulu nous joindre à d'autres acteurs partageant les mêmes idées pour défendre nos intérêts dans un cadre élargi.

Et qu'est-ce qui vous a décidé en fin de compte à prendre contact avec la NVS?

La qualité était une considération importante pour nous et le label SPAK nous a interpellés. De plus, nous avons trouvé que la NVS, qui existe tout de même depuis 1920, a toujours fait preuve d'une saine capacité évolutive face à tous les changements qu'a connu le système de santé.

Quels critères vous étiez-vous donnés en interne pour le choix de la nouvelle association – autrement dit: quelles étaient vos exigences impératives? Ont-elles toutes été réalisées ou avez-vous dû faire des compromis?

Notre association professionnelle fonctionne en fait assez bien, son problème est qu'elle est relativement petite. Il était important pour nous

- d'être informés des évolutions concernant la politique professionnelle au niveau national et international pour pouvoir y réagir ensemble
- de bénéficier d'un conseil et d'un soutien sur le parcours qui conduira à la reconnaissance de notre profession
- d'être soutenus dans nos négociations avec les assureurs-maladie.

Bien entendu, nous attachions aussi de l'importance à ce que tous nos membres soient acceptés et admis par la NVS.

Quelle impression gardez-vous des négociations d'adhésion avec les responsables de la NVS et de la manière concrète dont les formalités de passage ont été réglées par l'administration NVS?

Les négociations se sont déroulées dans un esprit très positif. Nos besoins ont été compris et des solutions convenant aux deux parties ont été trouvées quand il le fallait.

Quelles attentes nourrissez-vous pour l'avenir de votre nouvelle association?

La NVS ne s'est pas contentée de «survivre», mais a su s'adapter et évoluer en réponse aux changements de la politique de santé. Nous voulons être admis dans ce grand cercle et y faire entendre notre voix, même si nous ne sommes qu'une petite association de méthode. Peut-être des synergies et de nouvelles options naîtront-elles de l'association avec d'autres thérapeutes.

Interview réalisée par Caroline Büchel

Le chêne sacré

Dans bien des anciennes civilisations, le chêne était un arbre sacré, un arbre de vie, qui incarnait la sagesse des Anciens et sous lequel se rendait la justice.

«Résotto alla ticinese»

Depuis 2012, il représente la Suisse italophone au comité NVS, organise notre présence dans les salons, donne des cours sur l'Examen professionnel supérieur et conseille nos membres dans ses fonctions d'inspecteur des cabinets: Fabian Fuhrer, notre champion du réseautage au Tessin, a été élu à la vice-présidence par ses collègues du comité en avril 2016. Comment conçoit-il sa fonction multitâches et quel serait son souhait le plus cher s'il pouvait choisir?

Fabian Fuhrer, 36 ans, naturopathe reconnu exerçant depuis onze ans au Tessin, est membre actif de la NVS depuis 2007. En succédant à Daisy Barth au comité voici presque cinq ans, Fabian a simultanément hérité de sa fonction de représentation de la région du Tessin. «Ce n'est qu'en entrant au comité que je me suis rendu compte de l'immensité du potentiel inexploité encore détenu par le Tessin», dit-il aujourd'hui.

Un large éventail de tâches

Après environ une année de mise au courant des activités du comité, ce parapentiste passionné a entrepris d'exploiter à entrepris d'exploiter pleinement ce potentiel, étape par étape: «Tout a commencé par les étapes tessinoises des tournées d'information, puis se sont ajoutés les premières visites d'écoles qui ont pour but de présenter la NVS. Celles-ci se sont particulièrement intensifiées ces dernières années avec ma seconde activité d'enseignant. En outre, je suis responsable d'assez longue date de la présence de la NVS au Salon de santé Tisana.» Sa fonction d'inspecteur des cabinets pour la SPAK au Tessin et son élection à la vice-présidence de la NVS en avril 2016 complètent le vaste éventail de tâches qu'il mène en parallèle à son activité de thérapeute.

Le temps que ce Bâlois de naissance, bientôt deux fois papa, ne consacre pas à la NVS ou aux réseaux tessinois, il le passe avec les siens: «Ma famille compte énormément pour moi!»

La communication active est la clé de tout

«Un réseau fonctionnel de thérapeutes qualifiés pour le système de santé – tessinois en tout cas», voilà l'objectif que s'est fixé Fabian Fuhrer. Et parce qu'un tel réseau implique une communication active de part



Fabian Fuhrer, vice-président NVS

et d'autre, il apprécie les entretiens avec les membres pendant les inspections de cabinets ou avec les visiteurs de Tisana. De même, il souhaite pour toute la branche des MCA «que l'examen professionnel supérieur favorise une meilleure communication au sein du système de santé. Cela permettra une expansion progressive de notre réseau et un retour du patient dans son intégralité au centre de la prise en charge.»

Des souhaits et des vocations

La communication est essentielle pour créer des ponts, ce que sait fort bien ce touche-à-tout, vivant au Tessin depuis l'âge de 6 ans: «En plus de me faire plaisir, mes activités pour la NVS au Tessin sont en quelque sorte ma «vocation»: bilingue, je me vois comme un pont entre deux régions linguistiques.»

On le comprend sitôt qu'on lui demande ce qu'il souhaite aux membres tessinois de la NVS: «Que les Tessinois reviennent plus nombreux aux assemblées des membres et ne rechignent pas devant l'usage de l'allemand.» – Et dans leur langue? «L'offre de formations continues en italien a été développée dans la foulée des cours de préparation à l'EPS. Cela dit, la NVS pourrait probablement l'étoffer encore un peu», ajoute-t-il rêveur, «pour le reste, je crois que les gens sont très satisfaits».

Fabian Fuhrer, notre homme au Tessin y est sûrement pour beaucoup.

Martina Lehn

De l'association à l'organisation prestataire de services

Après quelques séances d'atelier intensives en 2016, le concept de base du nouveau paquet de services NVS est enfin prêt. C'est le bon moment pour poser à David Wahli, chef de projet chez «B'VM Beratung für Verbandsmanagement» qui a accompagné notre projet en externe, quelques questions sur le concept de prestations de services de la NVS, le déroulement du projet et son expérience générale du travail des associations.

De manière très générale, quelle est votre expérience ou quels enseignements tirez-vous des prestations de service des associations et quelle est la valeur qu'y attachent leurs membres?

Depuis quelques années, les prestations de services des associations ont pris une importance croissante pour leurs membres et, partant, pour les associations elles-mêmes. C'est lié au fait que les associations sont souvent les mieux positionnées pour fournir certains services très pointus parce qu'elles possèdent le savoir-faire nécessaire. Cependant, les prestations de service sont aussi l'une des meilleures manières d'apporter une réponse qualifiée à des considérations toujours plus fréquentes de coût-bénéfice de la part de nos membres.

L'une des difficultés dans le développement de l'organisation prestataire de services décrite ci-dessus est l'existence des prestations dites «collectives» que fournissent à leurs membres la quasi-totalité des associations – NVS comprise. Il s'agit là de prestations dont profitent les membres et les non-membres, quel que soit leur statut. Or on observe aujourd'hui, précisément pour cette raison, un retour du balancier avec l'abandon progressif de la logique exclusive du coût-bénéfice. Lentement mais sûrement, la tendance est au regain d'intérêt pour les enjeux partagés par toute la branche, dont les acteurs reconnaissent du même coup l'importance d'y participer en tant que membre à part entière.

Où se situent les défis particuliers que doit relever une organisation d'utilité publique dans l'élaboration d'un concept de prestations de services? Quelles

en sont les étapes-clé et où se trouvent les pierres d'achoppement?

Le vrai défi consiste à trouver le bon mélange entre prestations individuelles (p. ex. campagne promotionnelle, prospectus), prestations de coordination (p. ex. code d'éthique) et prestations de représentation (p. ex. lobbying politique) pour les différents groupes cibles.

Une connaissance insuffisante ou une mauvaise évaluation de l'environnement et de son évolution, avec les chances et les menaces qui en résultent pour l'organisation, sont autant de pierres d'achoppement possibles. À l'interne, on court le risque de mal prendre en compte les membres et leurs besoins.

Comment s'est déroulé le projet? Quelle a été votre contribution au concept?

Le déroulement du projet a commencé par une phase analytique durant laquelle, en plus d'étudier les documents de base, nous avons mené plusieurs interviews individuelles avec les différents acteurs. Nous avons ensuite organisé un atelier sur toute une journée avec le groupe de projet afin de recueillir des suggestions importantes pour l'élaboration du concept. Avec la participation du groupe de projets, le concept de prestataire de services a finalement été rédigé, finalisé et présenté pour approbation au comité.

« Les concernés deviennent des participants, ce qui améliore la qualité du résultat en même temps que son acceptation. »

En tant que conseiller externe, notre rôle est de donner notre avis sur la méthode, la démarche et l'organisation du processus, d'élaborer des propositions de solution et de faire profiter la NVS de notre expérience dans la gestion de projets comparables. Notre contribution consiste à obtenir les meilleurs résultats possibles en collaboration avec le groupe de projet.



Où avez-vous vu les chances et les risques pour la NVS dans ce projet?

J'estime que sa capacité de remettre en question son programme de prestations et d'envisager de composer une offre ciblant les besoins de ses membres constitue une grande force de la NVS et j'y vois une chance particulière pour son avenir. Vouloir appliquer ce concept selon le principe du «tout, tout de suite» comporterait le risque que la communication des prestations soit inadaptée aux groupes cibles et pourrait mettre à forte contribution les ressources humaines et financières.

Où pensez-vous que la NVS devrait mettre ses priorités une fois le concept finalisé? Quelle conclusion en tireriez-vous pour la NVS?

Une planification adéquate des mesures et une communication optimale sont tout aussi importantes que le concept lui-même. L'accent doit être mis sur la définition correcte des priorités dans la fourniture des prestations et dans une communication positive et cohérente aux membres et aux non-membres (et adhérents potentiels). Un controlling sur mesure nous permet de garder le cap sur les objectifs à moyen terme en mesurant toujours les résultats aux objectifs définis.

J'en conclus que les membres de la NVS peuvent, et devraient, être fiers de leur association et de ses services!

Interview réalisée par Caroline Büchel



Hildegarde de Bingen

le savait déjà: Le marron d'Inde – fruit du marronnier commun de nos jardins publics – est un précieux remède.



Journées de conseil sur la prévoyance individuelle

La prévoyance est un domaine en pleine mutation et l'on vient à se demander: où en serons-nous quand je prendrai ma retraite?

C'est pourquoi nous avons organisé en août et en septembre 2016, dans quatre villes de Suisse à des dates distinctes, des journées de consultation où nos membres avaient la possibilité de venir prendre des conseils individuels et indépendants auprès de Ralph Meyer de chez solution+benefit, notre personne de confiance en la matière.

Onze de nos membres ont saisi cette occasion et sont venus faire le point sur leurs besoins individuels au cours d'un entretien d'environ une heure. Les avis ont été très positifs, à l'exemple de ces deux témoignages: «Les conseils ont été extrêmement intéressants et instructifs. Je recommande dans tous les cas à mes collègues de saisir cette offre!» et «La prévoyance est un sujet très important que j'ai trop négligé jusqu'ici. Dommage que l'entretien n'ait pas eu lieu plus tôt.»

La prévoyance a été le thème principal de ces journées («Je comprends enfin la différence entre la prévoyance obligatoire et le 3^{me} pilier!»), mais les membres ont pu aussi examiner d'autres questions d'assurance avec Ralph Meyer.

De toute évidence, l'offre a fait mouche – tant il est vrai qu'en matière de prévoyance, l'important est de commencer tôt.

Martina Lehn





L'érable aide à garder les idées claires

On lui prête aussi le pouvoir de chasser les sorcières et les mauvais esprits.

La SPAK en 2016

Même à l'ère des diplômes fédéraux de naturopathe, de thérapeute complémentaire et d'art-thérapeute ou encore du brevet fédéral de masseur/euse médical(e) que nous connaissions déjà, la SPAK demeure l'organe de contrôle de qualité de la NVS.

La SPAK définit les exigences et vérifie si elles sont remplies – chez les membres titulaires ou non d'un diplôme fédéral. La SPAK est aussi la seule instance majeure d'assurance-qualité qui inspecte aussi les cabinets des thérapeutes enregistrés et convie chaque nouveau membre à un entretien personnel.

Un service conseil compris

Le contrôle des cabinets n'est cependant pas le seul but de ces visites et entretiens. Il s'agit plutôt de montrer à nos membres les différentes possibilités d'amélioration, que ce soit pour l'aménagement de leur cabinet, leur assurance responsabilité civile, une éventuelle inscription à l'examen professionnel supérieur (EPS) ou l'utilisation des nouveaux formulaires. Cette fonction de conseil est appelée à s'étoffer avec l'introduction prochaine de l'offre de prestations de services de la NVS.

Merci de votre engagement

L'année 2016 a aussi été marquée par le grand nombre d'attestations que nous avons délivrées à nos membres, des naturopathes surtout, afin qu'ils puissent s'inscrire à l'EPS de MA dans le cadre des dispositions transitoires. Mme Imma Bartoli Kolb, notre spécialiste de la SPAK, a une fois de plus fait la pleine démonstration de son efficacité, de sa précision et de sa patience quasi sans limites dans la résolution des problèmes parfois tout sauf simples de ses «administrés».

2016 aura aussi été l'année où j'ai succédé à Margrit Meier aux fonctions d'inspecteur-chef de la SPAK. Je tiens à réitérer ici mes remerciements à Margrit pour ses loyaux services et me réjouis de savoir qu'elle poursuit ses tournées d'inspection pour la SPAK.

Je remercie également tous les autres inspectrices et inspecteurs SPAK de leur engagement pour notre association et leur souhaite, ainsi qu'à nous tous, encore beaucoup de belles et intéressantes rencontres avec nos membres.

Christian Vogel
Inspecteur-chef SPAK

Au revoir, bonne retraite – et merci pour tout!

Fin janvier 2016, Yvonne Meier nous a fait ses adieux définitifs, quittant comme prévu la NVS après avoir mené à bien la transition à la tête de l'administration. Une période qui coïncidait avec le lancement réussi de la nouvelle version de la base de données des membres, pour laquelle Yvonne avait mis à disposition ses compétences et s'était investie en qualité de cheffe de projet jusqu'à son dernier jour.

« Yvonne Meier n'est pas une personne que l'on oublie en silence. »

Au contraire, il ne passe guère une semaine sans qu'un membre de l'équipe NVS ou de notre entourage nous reparle d'elle, raconte une anecdote à son sujet, décrive son engagement indéfectible au service de la NVS ou évoque ses longues heures passées au bureau, parce qu'Yvonne ne fait jamais les choses à moitié.

D'ailleurs, Yvonne Meier est la personnification de la «retraite active». Au lieu de retrouver son nid confortable à Bâle, entourée de sa famille et de ses amis, de vaquer à ses passe-temps favoris ou de voyager, elle ne tient pas en place et continue d'accepter mille fonctions et responsabilités.

Au revoir, chère Yvonne, nous te souhaitons beaucoup de plaisir dans tout ce que tu entreprends, passe une heureuse retraite et: merci pour tout!

Caroline Büchel



Un président fait ses adieux

Suite à mon élection à la présidence de NVS en 2007, une révision des statuts de la NVS était inévitable. Comme dans toute association, il fallait tirer les choses au clair et nettoyer les statuts des nombreuses obsolescences accumulées avec le temps, qui n'avaient plus leur place dans l'association telle que la concevait la nouvelle direction.

La limitation de la durée de mandat du président fait partie des nouvelles mesures introduites:

« En effet, il est préférable de partir pendant que l'on vous retient encore plutôt que de s'accrocher à son siège et s'en faire éjecter par les membres. »

Mon heure était venue au printemps 2016, au terme de neuf ans de présidence. Je me retire au deuxième rang et resterai au comité tant que mes connaissances et mon expérience acquises au fil des années seront utiles et bienvenues à la NVS, dans les différentes organisations faitièeres et à la SPAK en tant qu'inspecteur-chef.

J'ai vécu des années passionnantes, d'une incroyable richesse, stimulantes au point d'être stressantes parfois, mais tout simplement magnifiques, pour lesquelles je remercie de tout cœur le comité, les deux directrices extraordinaires qui m'ont assisté, j'ai nommé Yvonne Meier et Caroline Büchel, et bien sûr tous les membres de la NVS. À Janine Breetz, qui me succède aujourd'hui, je présente tous mes vœux de succès et lui souhaite autant de plaisir et de satisfaction que m'ont apportés ces années avec vous.

Christian Vogel



Rapport de l'administration NVS

Comptes annuels 2016

Le bilan 2016 démontre une fois de plus que la NVS sait gérer les moyens financiers à sa disposition. En dépit d'une nouvelle baisse des cotisations cette année qui a eu pour effet de réduire notre budget de recettes d'environ CHF 130 000, nous bouclons les comptes sur un bénéfice de CHF 50 000.

Un bon résultat que nous devons en particulier au poste des séminaires; en effet, presque tous les séminaires ont pu être organisés comme prévu grâce à des taux de fréquentation réjouissants qui ont permis de dégager une très bonne marge de contribution. Du côté des dépenses, le résultat est positif pour les frais de personnel, car la recherche de collaborateurs pour la Suisse romande s'est révélée moins facile qu'escompté, de sorte que les fonds budgétisés pour leurs salaires sont restés inutilisés. Les choses vont changer en 2017, comme on le sait.

Quant aux autres frais d'exploitation, un provisionnement a été nécessaire pour l'entretien et la rénovation de la propriété par étages, car d'importants investissements vont devoir être consentis dans la façade et le chemin d'accès dans un avenir proche.

Les charges administratives sont restées inférieures d'environ CHF 25 000 au montant budgétisé. Le taux de présence relativement faible à l'assemblée des membres à Soleure aura au moins eu cet effet positif sur le résultat comptable.

Un montant de CHF 20 000 a également été provisionné pour la célébration du centenaire de la NVS en 2020.

Une nouvelle voix au secrétariat

Depuis le 1^{er} mai 2016, l'équipe du secrétariat NVS compte un nouveau membre avec Manuela Brägger. Manuela est responsable de la partie «Séminaires» qui inclut toute la planification des séminaires, la recherche des conférenciers et enseignants et les tâches administratives liées à ces activités. Elle est aussi la première personne à la NVS qui répond à vos appels et courriels; enfin et surtout, elle assiste la directrice dans son travail quotidien. L'organisation et le suivi des services aux membres, que la NVS entend développer en priorité, sont également de son ressort.

Bienvenue à la NVS, chère Manuela, nous te souhaitons beaucoup de joie et de satisfaction dans tes diverses tâches.

Nouveau logo

La NVS, qui compte près de 3 000 membres, est la plus importante association de thérapeutes complémentaires et de naturopathes de Suisse. Ses membres vivent et travaillent dans tous les cantons et toutes les régions linguistiques du pays. La NVS est la seule association professionnelle à représenter tous



L'équipe de l'administration NVS (de g. à d.):
Antoinette Meyer (gestion des séminaires)
Imma Bartoli Kolb (SPAK, service aux membres)
Manuela Brägger (administration, organisation des séminaires, depuis le 1^{er} mai 2016)
Caroline Büchel (directrice)
Michela Heidtmann (IT, assureurs-maladie et législation)
Silvia Arnold (personnel et finances)
Martina Lehn (marketing et communication)

Le bouleau – symbole de renouveau

Au printemps, le bouleau inspire le dynamisme, la joie et l'élan juvénile.



les praticiens de la naturopathie et de la thérapie complémentaire, et pas seulement des méthodes ou des disciplines individuelles.

Un fait que le comité veut dorénavant mettre en évidence dans la communication externe de l'association, raison pour laquelle il a chargé l'équipe administrative de réadapter le logo bien connu de la NVS. Le but était d'obtenir un logo qui donne davantage de poids aux deux orientations de la NVS tout en conservant les trois lettres porteuses de son identité visuelle. Le trilinguisme de l'association, que nous tenions à affirmer résolument, nous posait à cet égard un défi de taille.

Le nouveau logo n'est pas encore implémenté partout et ne le sera que progressivement, à quelques exceptions près, pour des raisons de coût; le processus sera achevé d'ici fin 2017.

NVS Naturopathie
et Thérapie complémentaire
Association Suisse en Naturopathie

Nouveau site web

Le site web a lui aussi été entièrement rafraîchi, restructuré et rendu globalement plus convivial et plus instructif grâce à un remaniement complet de ses contenus. Depuis peu, le nouveau site web est également utilisable sans restrictions sur les appareils mobiles. Le résultat fait plaisir à voir; retournez donc y jeter un coup d'œil et voyez les informations que la NVS a mises à votre disposition: www.nvs.swiss



Fin de la campagne dans les foires et salons

Notre grande campagne de présence dans les foires et salons s'achève sur le bilan suivant:

- De mars 2015 à novembre 2016, nous avons participé à plus de 20 foires et salons dans toutes les régions géographiques et linguistiques de la Suisse; la NVS a pris à sa charge l'organisation des stands, le financement, le marketing, la publicité et l'ensemble de l'infrastructure.
- À cette occasion, près de 150 membres ont pu présenter gratuitement leur cabinet au stand de la NVS
- Durée maximale des événements: 10 jour (OHA, Thoune/Gehla, Coire); durée minimale: 1 jour (Riehen)
- Plus de 15 000 cartes postales ont été distribuées
- 100 à 200 sachets de semences de «fleurs comestibles» ont été distribués par jour aux visiteurs

Le comité et les commissions 2016



Le comité NVS et la direction (de g. à d.)

Caroline Büchel, Waldkirch, directrice

Dr R. Renato Kaiser, Islisberg

Stefan Mumenthaler, Thoune

Janine Breetz, Berne, présidente (depuis le 23 avril 2016)

Johannes K. Brülisauer, Herisau

Christian Vogel, Rehetobel (président jusqu'au 23 avril 2016)

Fabian Fuhrer, Minusio, vice-président (depuis le 23 avril 2016)

Commission disciplinaire et de recours

Peter Franz Schertenleib (NVS), Berne

Yves Bruggmann (NVS), Siebnen

Dorothea Christen (NVS), St-Gall

Stephanie Gloor (NVS), Meisterschwanden

Walter Felix Jungi, Dr med., Wittenbach

Esther Martinelli, Corseaux

Commission d'enquête

Monika Bitzer, Hünenberg

Heidi Schönenberger, Trogen

Commission de vérification des comptes

Barbara Anderegg Christen, St-Gall

Karin Schmid, Untereggen

Organe de révision externe

Sandro D'Antuono, Dareva AG, Gossau

Impressum

Éditeur: Association Suisse en Naturopathie NVS

Rédaction: Martina Lehn

Conception graphique: Silvia Droz, Teufen

Photos: Fabienne Hauri (p. 20), Stürmer Foto (p. 13 et 22)

Impression: Appenzeller Druckerei, Herisau

Tirage en allemand: 3 100 exemplaires

Tirage en français: 200 exemplaires

Tirage en italien: 200 exemplaires



Association Suisse en Naturopathie
Schützenstrasse 42
9100 Herisau

T +41 71 352 58 80
F +41 71 352 58 81
nvs@nvs.swiss
www.nvs.swiss

Bureau romand
Chemin du Vieux-Château 1
1264 St-Cergue

T +41 22 570 30 10
F +41 71 352 58 81
romandie@nvs.swiss
www.nvs.swiss